

**CONCOURS #1. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RECHERCHE ET À LA
CRÉATION (PAFARC) : RELÈVE PROFESSORALE (MOINS DE 6 ANS) –
DÉPÔT À DES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES**

Ce concours est lié à la production d'une demande faisant l'objet d'un dépôt à un organisme subventionnaire reconnu et non à la rédaction d'ententes contractuelles ou de demandes de dons.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

1. Objectifs

- Appuyer les travaux de la relève professorale de façon à favoriser leur implication dans des activités de recherche ou de recherche-crédation;
- Améliorer la capacité à obtenir du financement externe.

2. Conditions d'admissibilité

- Être professeure ou professeur régulier à l'UQAM depuis moins de six ans;
- Occuper un poste de professeure ou professeur régulier à la Faculté de communication au moment du dépôt de la demande.

3. Critères d'évaluation

- Dépôt en tant que responsable à un organisme subventionnaire reconnu (CRSH, FRQSC, CRDI, IRSC, etc.);
- Engagement à déposer six semaines avant l'échéance de l'organisme subventionnaire une demande complète au Comité facultaire de la recherche et de la création;
- Qualité du projet de recherche ou de recherche-crédation;
- Réalisme de la stratégie de financement auprès d'organismes externes;
- Implication des étudiantes et étudiants dans le projet.

4. Valeur et durée

La priorité est accordée aux professeures et professeurs qui n'ont jamais obtenu du financement à ce concours.

Le montant maximal accordé est de 5 000 \$.

La subvention couvre une période maximale de 12 mois. Un bilan de l'utilisation des fonds devra être soumis à l'issue de la période.

Le cas échéant, des démarches auprès du Comité institutionnel d'éthique de la recherche sur les êtres humains (CIER) devront être entreprises dès confirmation de l'octroi.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Rémunération d'étudiantes et d'étudiants de recherche ou de recherche-crédation (au moins 66% du budget incluant les avantages sociaux afférents);
- Matériel et fournitures de recherche;
- Frais de déplacement nécessaires à l'élaboration de la demande de financement.

Aucun dégrèvement n'est accordé dans le cadre de ce programme.

PRÉSENTATION DES DEMANDES

Le dossier comprend :

1. Formulaire de demande PAFARC concours #1 complété;
2. Curriculum vitae mis en forme selon les consignes de l'organisme subventionnaire auquel vous adresserez votre demande de financement de recherche ou de recherche-crédation.

Le dossier complet doit être acheminé électroniquement à : field.ann-marie@uqam.ca

Le Comité facultaire de la recherche et de la création est responsable de l'évaluation des demandes.

Dépôt du dossier: au plus tard le **15 février**.¹

RENSEIGNEMENTS

Marc Ménard [menard.marc@uqam.ca]
Vice-doyen à la recherche et à la création
Faculté de communication

Ann-Marie Field [field.ann-marie@uqam.ca]
Conseillère à la recherche
Faculté de communication

¹ Remarque : si la date limite correspond à un jour de fin de semaine ou à un jour férié au Québec, les dossiers seront acceptés le jour ouvrable suivant.